



SE FORMER AU METIER D'AIDE-SOIGNANT·E

ET NOS DIFFERENTES MODALITES
D'ACCES

NOS CHIFFRES CLÉS ET IMPLANTATIONS

9000
APPRENANT·E·S DIPLÔMÉ·E·S DEPUIS 1974

100%
D'EMBAUCHE DANS LES 3 MOIS



PRÈS DE
50ANS
D'EXPÉRIENCE

100%
DES APPRENANT·E·S SATISFAIT·E·S
OU TRÈS SATISFAIT·E·S DE LA FORMATION
ET DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

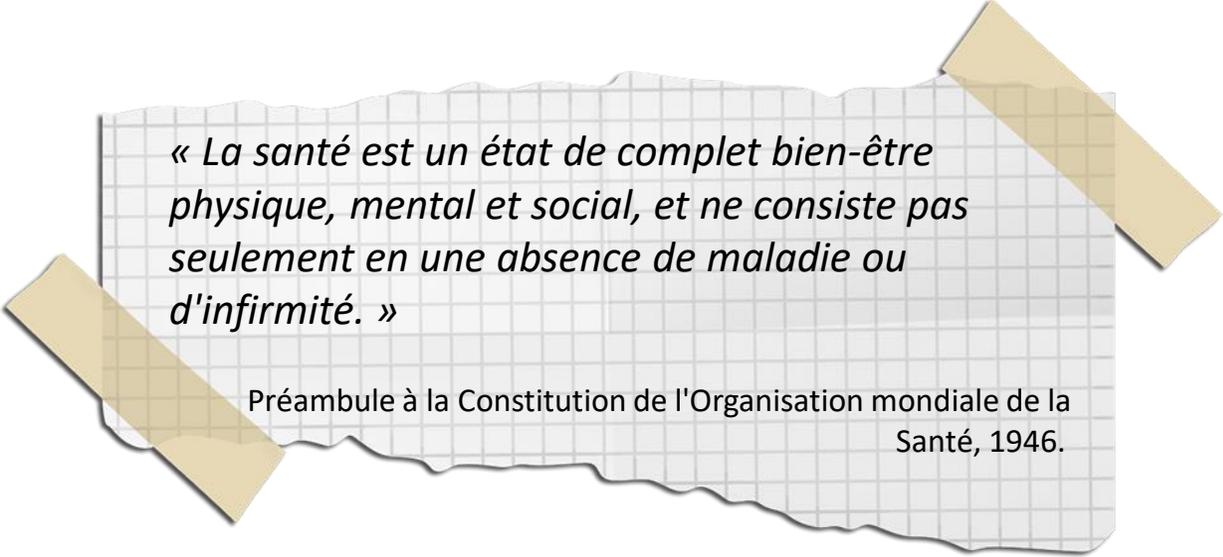
Près de 300
apprenant·e·s
depuis 21

Implanté à Paris sur 2 sites +
Lyon et Bordeaux

Fait partie du
groupe privé
Albarelle

LA FIBRE POUR LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Qu'est-ce que le prendre soin ?



« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, 1946.

Prendre soin : c'est se soucier de l'autre, entendre et comprendre ses attentes, ses souhaits et ses besoins avec bienveillance.

LE RÉFÉRENTIEL AIDE-SOIGNANT.E

L'Arrêté du 10 juin 2021 définit le nouveau référentiel et de certification du Diplôme d'État Aide-Soignant.e (DEAS) niveau 4 - 1 540 heures Enseignement théorique de 770 heures sur 5 blocs de compétences :

- **Formation théorique**
770 heures (*22 semaines de 35 h*)
- **Formation en milieu professionnel**
770 heures (*22 semaines de 35h*)
Réparties sur :
 - 3 stages de 5 semaines chacun
 - 1 stage de 7 semaines

} *2 stages "structure employeur"*
et 2 stages "hors structure employeur"
- **Dispositif d'accompagnement pédagogique (API)**
Suivi pédagogique individualisé
Travaux personnels guidés (TPG)
- **Absences justifiées ou injustifiées**

FORMATION COMPOSÉE DE 5 BLOCS

- [Bloc 1](#): Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- [Bloc 2](#): Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- [Bloc 3](#): Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- [Bloc 4](#): Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- [Bloc 5](#): Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, la qualité/ gestion des risques.

BLOC 1

Accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

<p>Compétence 1</p> <p>Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p>	<p>Compétence 2</p> <p>Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>
<p>Module 1 (147 heures)</p> <p>Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p>	<p>Module 2 (21 heures)</p> <p>Repérage et prévention des situations à risque</p>

Évaluation : Étude de situation et évaluation des compétences en milieu professionnel

BLOC 2

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Compétence 3 Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Compétence 4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Compétence 5 Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Module 3 (77 heures) Évaluation de l'état clinique d'une personne	Module 4 (182 heures) Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	Module 5 (35 heures) Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
Évaluation : Étude de situation et évaluation des compétences en milieu professionnel		Évaluation comportant une pratique simulée
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2		
Évaluation des compétences en milieu professionnel		

BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Compétence 6 Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Compétence 7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Module 6 (70 heures) Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Module 7 (21 heures) Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
Évaluation : Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée et Evaluation des compétences en milieu professionnel	

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

<p>Compétence 8</p> <p>Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p>	<p>Compétence 9</p> <p>Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
<p>Module 8 (35 heures)</p> <p>Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</p>	
<p>Évaluation : Evaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel et évaluation des compétences en milieu professionnel</p>	

BLOC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risque

<p>Compétence 10 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p>	<p>Compétence 11 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</p>
<p>Module 9 (35 heures) Traitement des informations</p>	<p>Module 10 (70 heures) Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</p>
<p>Évaluation : Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel</p>	



LES MODALITES

1. L'apprentissage

2. Le cursus partiel

3. Le cursus complet

TABLEAU COMPARATIF DES MODALITES

	Cursus complet en présentiel	Alternance + présentiel	Alternance + hybride
Niveau requis	Aucun		
Situation	Ne pas être en poste	Alternance	
Âge	Pas de restriction	Toute personne entre 17 et 29 ans révolus ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.	
Lieux	Paris	Bordeaux ou Paris	70% en classe virtuelle et 30% en présentiel à Paris ou Bordeaux
Durées	12 mois avec stages	18 mois	
Rentrées	septembre et janvier	janvier et septembre	
Tarifs	9 317 €	Coût contrat annuel France Compétences, différent selon le type de structure (association, structure à but lucratif, non lucratif, collectivité locale ou secteur public)	

Cursus partiel

Être titulaire d'un Bac ASSP, TPAVF et ADVF

Pas de restriction

Paris
Modalité présentielle

8 mois

Mai et Janvier

Entre 4 et 6 000 €

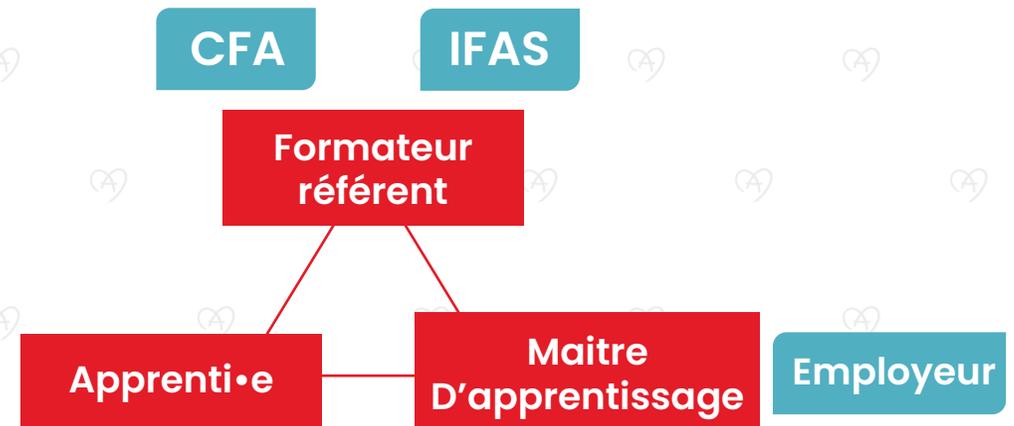
Les frais pédagogiques sont pris en charge soit par la Région soit par d'autres dispositifs. En apprentissage, ils sont financés par un Opérateur de Compétences.



L'ALTERNANCE

DEPUIS 2020, ASSISTEAL DÉVELOPPE L'APPRENTISSAGE

- Pour apporter une solution face aux besoins du secteur sanitaire en tension
- Pour permettre aux personnes de se former tant sur le plan théorique que pratique
- Pour établir une relation constructive entre l'apprenti et l'employeur pendant toute la durée du contrat afin d'aboutir à un recrutement pérenne à la clé



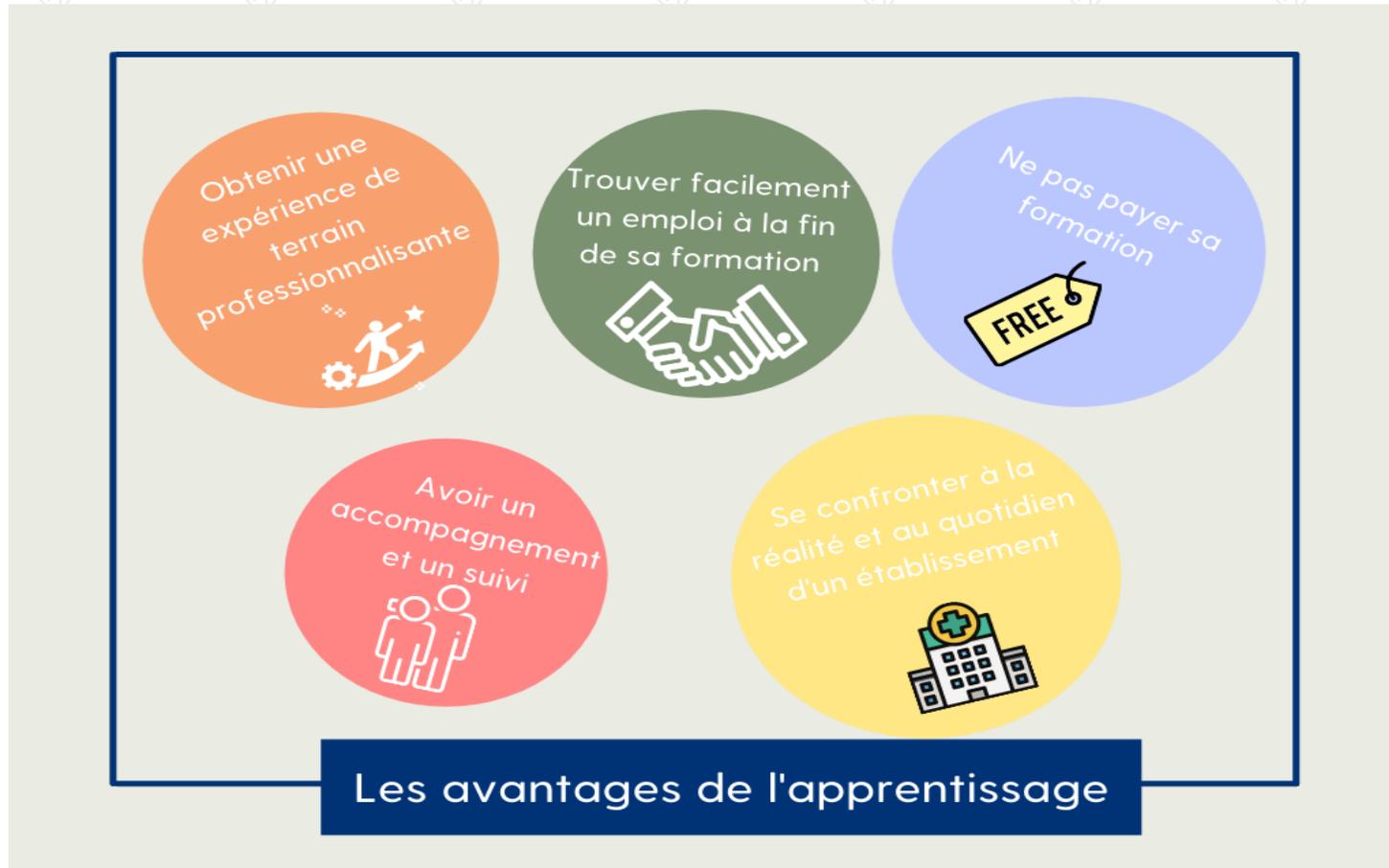
L'ALTERNANCE

L'alternance est un excellent moyen d'associer la théorie à la pratique dans le cadre de ses études.

Cette modalité présente de nombreux avantages, à savoir :

- Gratuité de la formation et une rémunération garantie tous les mois
- Associer la théorie à la pratique
- Une expérience professionnelle qui fera la différence sur son CV, dès la fin de ses études
- Prime d'activité sous conditions de rémunération et d'âge, bourses et primes possibles
- Prise en charge possible de certains frais annexes
- 5 jours de congés pour révision
- Carte d'étudiants des métiers (nombreuses réductions pour les transports, le cinéma, les musées, etc.)
- Aide pour le permis B (jusqu'à 500€) et aide au logement

LES 5 POINTS CLÉS DE L'APPRENTISSAGE



LE FINANCEMENT D'UN•E APPRENTI•E

- Prise en charge de la formation de l'apprenti•e
- Rémunération de l'apprenti•e à la charge de l'employeur

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du Smic*	100% du SMIC*
2 ^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*

* Ou du salaire minimum conventionnel, s'il est plus élevé. Certains métiers du sanitaire et social sont définis comme prioritaires et ont revalorisé la rémunération afférente.

LA RECHERCHE DE CONTRAT EMPLOYEUR

- Recontacter les organisations dans lesquelles vous avez travaillé (ou fait un stage) et qui sont dans le secteur qui vous intéresse.
- Aller directement sur les sites d'organisations qui vous intéressent (beaucoup ont un onglet « Recrutement »).
- Repérer les organisations autour de votre lieu d'habitation et se déplacer pour proposer sa candidature (CV et LM)
- Mais aussi tous les sites Internet dédiés à l'orientation et à la recherche d'emploi :

www.onisep.com / www.alternance.emploi.gouv.fr / www.orientation-pour-tous.fr / www.jobs-stages.letudiant.fr

www.welcometothejungle.com / www.mission-locale.fr / labonnealternance.pole-emploi.fr / walt.community/home-candidat.fr

NOS PARTENAIRES



CALENDRIER DE RENTRÉES APPRENTISSAGE EN 2023

PARIS	BORDEAUX
06 Février 2023: en présentiel- complet	06 Février 2023: en présentiel
13 Mars 2023: en format hybride	
28 Août 2023: en format hybride et en format présentiel	28 Août 2023: en format hybride et en format présentiel



- Adressez-nous vos candidatures il reste encore des places pour la session de Mars 2023 !
- Pour le format Hybride, vous vous déplacerez dans notre centre de formation à Paris lors des temps de présentiel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION AS

Deux modalités de formation :

- en présentiel complet
- en hybride (mixte présentiel et classe virtuelle)

ZOOM sur le format hybride : classe virtuelle et présentielle

30% en présentiel soit 35 jours de formation
en présentiel à Paris ou Bordeaux



70% en classe virtuelle soit 75 jours de formation
de n'importe quel site

QUE SIGNIFIE « FORMAT HYBRIDE » ?

La nouvelle formation Aide-Soignant hybride en apprentissage est le meilleur moyen pour obtenir le DEAS dans la ville de votre choix, en ayant accès à distance à des cours de qualité couvrant l'intégralité du DEAS et dispensés par un IFAS agréé.

PENDANT LA FORMATION VOUS ALTERNerez ENTRE :



DES CLASSES VIRTUELLES

70% des cours - 15 semaines : 525h

Pour acquérir des connaissances théoriques en échangeant en direct avec les autres apprenants et vos formateurs, comme en classe.



DES COURS EN PRÉSENTIEL

30% des cours - 7 semaines : 245h

Pour acquérir des connaissances pratiques et de profiter des retrouvailles avec vos formateurs et camarades de promotion.



APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

42 Semaines minimum

Pour acquérir l'expérience terrain indispensable pour exercer le métier d'aide-soignant et être rémunéré pendant ses études.



Classe traditionnelle

L'enseignant fait cours



L'étudiant travaille après le cours



Le cours est à étudier avant la séance



Classe inversée

Les travaux sont réalisés pendant le cours avec l'enseignant

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Tél. Paris : 01 43 58 43 00.
- Emails : apprentissage@assisteal-formation.fr
- ascursuspartiel@assisteal-formation.fr;
- ascursuscomplet@assisteal-formation.fr
- Site Web : www.assisteal.fr
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/assisteal-formation-continue-82277a1b2/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Assisteal-Formation-180110445805358/>